

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal de DRUELLE BALSAC

Séance du 05 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le cinq septembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de DRUELLE BALSAC s'est réuni à la mairie, 2 rue du Stade, sous la présidence de Patrick GAYRARD, maire.

Date de la convocation :	28 août 2024
Membres en exercice :	26
Présents :	18
Qui ont pris part à la délibération :	23

Etaient présents : Patricia BARTOLOZZI, Sébastien BOYER-MADRIERES, Carine CAYSSIALS, Emilie CHABRIER, Laurent COT, Anne FALGUEYRETTES, Mathieu FLOTTES, Marie-Claude FOURNIER, Serge FRAYSSINET, Patrick GAYRARD, Isabelle JOFFRE, Frédéric LATIEULE, Christian PEREZ, Bernard LESCURE ROUS, Jean-Paul REMISE, Aurélie SOUFLI, Philippe TABARDEL, Bruno TEYSSÉDRE

Absents et excusés : Mathilde ANDRE, Michel ALBESPY (pouvoir à Serge FRAYSSINET), Laëtitia CAYREL, Anne-Marie GARRIGUES, Damien MENEL (pouvoir à Carine CAYSSIALS), Elodie RIVIERE (pouvoir à Philippe TABARDEL), Aurélie SOUFLI (pouvoir à Marlène URSULE), Guillaume SOULIE (pouvoir à Frédéric LATIEULE)

Secrétaire de séance :

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Philippe TABARDEL a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance du conseil municipal ouverte à 20 heures 30.

03 - Budget primitif 2024 : décision modificative n°1

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- adopte à l'unanimité la décision modificative n°1/2024 du budget principal, comme indiqué ci-dessus.

DECISION MODIFICATIVE N°1/2024 – BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		BP	REALISE au 21/08/2024	DM 1
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL				
60636	Vêtements de travail	2 000,00	4 153,15	3 000,00
6168	Autres assurances	16 700,00	17 235,06	535,06
6288	Service extérieurs	3 000,00	4 343,60	2 000,00
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	20 000,00	13 098,85	3 000,00
012 - CHARGES PERSONNEL				
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	3 627,14	1 000,00

65 - AUTRES CHARGES DE GESTION				
65888	Autres charges diverses de gestion courante	2,00	519,17	520,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES				
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	-	-	200,00
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		425 147,57	-	8 000,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT				18 255,06
RECETTES				
074 - DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS				
741121	Dotation de Solidarité Rurale	100 000,00	131 738,00	18 255,06
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT				18 255,06
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2131	Constructions bâtiments publics	-	39 525,30	61 946,19
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	12 000,00	786,11	5 000,00
2183	Matériel informatique	15 000,00	5 996,64	3 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	61 946,19	1 944,00	- 61 946,19
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT				8 000,00
RECETTES				
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		425 147,57		8 000,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT				8 000,00

Le secrétaire de séance,
Signé, Philippe TABARDEL
Acte dématérialisé

Le Maire,
Signé, Patrick GAYRARD
Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la
présente délibération
Publiée le
Transmise en Préfecture

Délais et voies de recours Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.